

RECRUTE

UN(E) STAGIAIRE EN URBANISME AU SERVICE SIG

Durée :	2 à 6 mois Suivant vos disponibilités.
Date de début :	Dès que possible
Date limite de candidature :	5 mai 2024

CONTEXTE

➤ Notre structure, nos valeurs

Chez nous, communauté de communes, notre cœur de métier c'est la valorisation de notre territoire, du patrimoine de nos communes. Nos missions sont diverses : entretien des communes (bâtiments, jardins, espaces publics) et l'accompagnement technique dans leurs projets de développement (voirie, assainissement, urbanisme, culture, petite enfance, tourisme, économie, et bien d'autres encore !).

Notre sens au travail : agir pour l'intérêt général, se rendre utile au quotidien pour les communes et leurs habitants.

Devenez acteur de notre engagement pour un service public de proximité, incarnant ainsi nos valeurs de solidarité, de développement durable du territoire et d'amélioration quotidienne du cadre de vie de nos concitoyens.

➤ Votre service

Le service SIG (2 agents) assure :

- l'administration des bases de données géographiques constituées pour le territoire intercommunal ;
- la conception SI, le déploiement et le paramétrage des outils informatiques qui en permettent la consultation et le requêtage, tant pour les services internes (ex : prospection foncière, gestion patrimoniale de la voirie ou de l'assainissement, programmation spatiale des nouveaux projets du territoire, etc.) que pour les communes (ex : localisation des réseaux, données d'urbanisme remontées dans le logiciel d'instruction ADS).

➤ Contexte du stage

N'ayant pas établi de PLU intercommunal, la communauté de communes fédère les différents PLU de ses communes membres. Pour le service SIG, cela implique la vérification de données communales en matière d'urbanisme, puis leur intégration dans les systèmes d'information pour une transmission au logiciel d'instruction utilisé par les communes.

Afin de répondre aux dernières exigences légales en matière d'urbanisme, la plupart des communes du territoire sont aujourd'hui concernées par la nécessité d'engager une démarche de restructuration et de mise à la dernière norme CNIG de leur PLU. En outre, depuis janvier 2024, le service SIG communautaire s'est équipée de nouveaux logiciels (webSIG) rendant techniquement incontournable pour leur bon fonctionnement la normalisation des données numériques.

Afin de pouvoir garantir une bonne remontée des données au logiciel d'instruction ADS et dans la visée d'optimiser les processus d'intégration des futurs nouveaux PLU, le service SIG de la CCLLA se lance actuellement dans une démarche prospective de diagnostic qualitatif des données utilisées et de réorganisation des modes de travail collaboratifs avec les services internes et les partenaires extérieurs impliqués.

MISSIONS

Sous la supervision de la responsable SIG et en lien avec le service ADS, il vous sera confié les missions suivantes :

1/ Étude de géomatique appliquée aux données des PLU communaux :

- Établir un diagnostic quantitatif et qualitatif (topologique, attributaire) des données PLU du SIG interne.
- Repérer à partir des documents PLU en vigueur les éventuelles données manquantes dans le SIG.
- Constituer des couches SIG correctives à réintégrer.

Ces missions impliquent l'utilisation de FME, QGIS, du webSIG GEO (Business Geografic) et du Geoportail de l'Urbanisme. Si besoin, des formations complémentaires en interne pourront vous être apportées.

2/ Réflexion organisationnelle et démarche de communication :

- Contribuer à la mise en place de nouveaux process pour la mise à jour en continu des données d'urbanisme sur l'ensemble du territoire : les communes et leurs bureaux d'études pour les PLU, les services de l'État pour les Servitudes d'Utilité Publique, l'Architecte des Bâtiments de France pour l'Atlas du Patrimoine, etc.

CONDITIONS D'EXERCICE

- **Lieu d'exercice** : Juigné-sur-Loire
- **Temps de travail** : temps plein, 35h, présence continue
- **Gratification** : suivant réglementation en vigueur
- **Interlocuteurs** : services internes (ADS, urbanisme, etc.), communes, partenaires institutionnels, etc.

PROFIL ET QUALIFICATIONS

- Formation supérieure en géomatique ou urbanisme et aménagement du territoire (idéalement de niveau bac+3).
- Permis B obligatoire.

Connaissances :

- SIG : méthodes de contrôle topologique de données.
- Urbanisme : réglementation globale en matière de documents d'urbanisme (pièces constitutives d'un PLU) et de dématérialisation numérique de ces derniers (directive Inspire, standards CNIG, cadre et rôle du Géoportail de l'Urbanisme, etc.).

Savoir-faire :

- Informatique : bonne maîtrise d'un SIG bureautique (de préférence QGIS). Connaissance souhaitée de FME et des webSIG.
- Aptitude au pilotage de projet. Une première expérience en coordination / animation serait un plus.
- Sens de l'organisation, rigueur.
- Capacité à travailler en autonomie.
- Esprit de synthèse.

Savoir-être :

- Sens relationnel, aptitude à communiquer et à travailler en équipe.
- Pédagogie, curiosité et esprit d'initiative.
- Qualités d'expression écrite et orale.

CANDIDATURE

Votre candidature comprend : CV + lettre de motivation.

Elle est à adresser :

- ✓ Soit par mail : rh-recrutement@loirelayonaubance.fr (pièces en format PDF).
- ✓ Soit par courrier : M. le Président de la communauté de communes Loire Layon Aubance – 1 Rue Adrien Meslier – CS 80083 – 49170 St-Georges-sur-Loire

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Renseignements sur le poste : Mme Brun, responsable SIG, 06.82.41.32.04

Renseignements administratifs : Mme Guilon, service RH recrutement, 02.41.54.59.93

En savoir davantage sur notre collectivité ? Consultez notre dernier [rapport d'activité](#) (loire-layon-aubance.fr, rubrique Collectivité).

Travailleurs handicapés : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.